

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : M. Pascal LALLART
13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85170 BELLEVIGNY
- pour le compte de : M. Pascal LALLART
13 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85170 BELLEVIGNY
- Ets chargée des travaux : /

- Pour le chantier :
 - Lieux des travaux : Rue Aristide Briand (au droit des parcelles 019 AC 0565 – 066)
 - Objet des travaux : Mise en place d'une benne
 - Date des travaux : Du 13/03/2024 au 11/07/2024
 - Durée des travaux : 120 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Obligation de laisser un passage de 9,20 m sur la voie
- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation (prévoir une signalisation lumineuse pour la nuit)
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 29 mars 2024

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques